

W O M E N
in Politics
Plebiscite - Nov 28

www.electoralfuture.pe.ca • 1 866 380-9090

Women in Politics

On May 27th the Commission on P.E.I.'s Electoral Future released its proposed Mixed Member Proportional (MMP) System to the public. The Commission recommended that under a MMP system, candidates on the party list should reflect the make-up of Prince Edward Island's population.

One manner in which the P.E.I. Legislature has not been reflective of the make-up of the province's population has been in electing women. Historically, women have been under-represented in the Island Legislature. Slightly more than 50% of the population of the province is female; however, women have never been elected to more than 25% of the seats in the Legislature.

A P.E.I. Political Highlight

A highlight of P.E.I.'s political history occurred in 1993 when women held five of the most significant positions in the Prince Edward Island Government. Marion Reid served as Lieutenant Governor, Catherine Callbeck as Premier, Pat Mella as the Leader of the Opposition, Nancy Guptill as the Speaker of the Legislative Assembly, and Elizabeth Hubley as Deputy Speaker.

The Election of Women and the Two Electoral Systems Being Considered

An electoral system does not determine who is elected. Both First Past The Post (FPTP) and Mixed Member Proportional systems can result in the election of women.

The P.E.I. Coalition for Women in Government is presently working with the political parties to support them to reach their stated goals of nominating at least nine women per party in the next provincial election.

First Past The Post

FPTP relies on the nomination system to determine candidates. If more women are to be elected to the legislature under FPTP, more women need to be nominated. In the last four provincial elections in Prince Edward Island, women won 60% of the races in which either of the two main parties nominated a woman to run against a man.

If the next provincial election is held under FPTP then the parties must nominate more women in order for more women to be elected to the Legislature. Under FPTP, nominations take place at the local district level. Results in one district do not affect results in another. To increase the number of female candidates the political parties, for example, might choose to nominate women in 50% of the districts.

Mixed Member Proportional

The proposed MMP model relies on nominating candidates for 17 local district seats and nominating 10 list candidates to run for each provincial political party. As under FPTP, parties must nominate more women in order for more women to be elected to the Legislature.

When the political parties select their list candidates under MMP, they have an opportunity to consider how to reflect P.E.I.'s population in the make-up of the list. If, for example, women make up slightly more than 50% of the population, parties may choose to nominate 50% or more women to the party list. If women are under-represented among local district nominations, political parties may choose to achieve gender balance by nominating a higher number of women to the party list.

HISTORICAL FACTS - WOMEN IN THE P.E.I. LEGISLATURE

1922	Voting franchise extended to women
1951	First woman to run in provincial election (Hilda Ramsay)
1970	First woman elected (Jean Canfield)
1993	First female Premier (Catherine Callbeck)
25%	Highest % of women elected (1993)
18	Number of women elected since 1951
43	Number of individual election wins by women
8.29%	Average percentage of women elected since 1951
13.27%	Average percentage of women elected since 1970

Listen. Learn. Participate. **Take control.**

Commission on P.E.I.'s
Electoral Future
Fair and Simple

WWW.ELECTORALFUTURE.PE.CA • 1 866 380-9090

LES FEMMES
et la politique
Plébiscite - 28 nov

www.electoralfuture.pe.ca • 1 866 380-9090

Les femmes et la politique

Le 27 mai dernier, la Commission sur le futur électoral de l'Î.-P.-É. rendait publique sa proposition de système mixte proportionnel. La Commission recommandait que dans le cadre d'un système mixte proportionnel, la composition de la liste de candidatures des partis reflète la composition de la population de l'Île-du-Prince-Édouard.

Une des façons dont la législature de l'Î.-P.-É. n'a jamais bien reflété la composition de la population de la province reste l'élection de femmes. Les femmes ont de tout temps été sous-représentées au sein de la législature insulaire. Si plus de 50 pour cent de la population de la province est composée de femmes, les femmes n'ont jamais représenté plus de 25 pour cent des élus à la législature.

Faits historiques – Les femmes à la législature de l'Î.-P.-É.

1922	Le droit de vote est accordé aux femmes
1951	Une première femme se présente à une élection provinciale (Hilda Ramsay)
1970	Une première femme est élue (Jean Canfield)
1993	Une première femme est élue première ministre (Catherine Callbeck)
25%	Le plus haut taux de femmes élues (1993)
18	Le nombre de femmes élues depuis 1951
43	Le nombre d'élections remportées par des femmes
8,29%	Le pourcentage moyen de femmes élues depuis 1951
13,27%	Le pourcentage moyen de femmes élues depuis 1970

Un fait saillant de l'histoire politique de l'Î.-P.-É.

Un des faits saillants de l'histoire politique de l'Île-du-Prince-Édouard s'est produit en 1993, alors que cinq femmes occupaient les postes les plus importants au sein du gouvernement de la province. Marion Reid était lieutenant-gouverneure, Catherine Callbeck était première ministre, Pat Mella était chef de l'opposition, Nancy Guptill présidente de l'Assemblée législative et Elizabeth Hubley, présidente adjointe.

L'élection des femmes et les deux systèmes électoraux

Un système électoral ne décide pas de qui est élu ou non. Le système mixte proportionnel, tout comme le système uninominal, permettent aux femmes de se faire élire.

La Coalition pour les femmes au gouvernement de l'Î.-P.-É. collabore présentement avec les partis politiques afin de les aider à atteindre leurs objectifs visant à présenter au moins neuf femmes par parti lors des prochaines élections provinciales.

Le système uninominal

Le système uninominal utilise le système d'investiture afin de déterminer qui sera candidat. Si on veut que davantage de femmes soient élues à la législature avec le système uninominal, davantage de femmes doivent remporter les investitures. Au cours des quatre dernières élections provinciales à l'Île-du-Prince-Édouard, les femmes ont remporté plus de 60 % des élections au cours desquelles un des deux principaux partis a confié à une femme la tâche de se présenter contre un homme.

Si la prochaine élection provinciale se déroule selon le système uninominal, les partis devront présenter encore plus de femmes s'ils désirent faire élire davantage de femmes à la législature. Avec le système uninominal, les investitures se font à l'échelle de la circonscription. Les résultats dans une circonscription n'affectent pas ceux des autres circonscriptions. Pour augmenter le nombre de candidates, les partis politiques, par exemple, pourraient désigner des femmes dans 50 % des districts.

Système mixte proportionnel

Le modèle mixte proportionnel s'appuie sur l'investiture de candidats aux 17 sièges de circonscriptions et sur la nomination de 10 candidats au vote populaire pour chaque parti politique. Comme avec le système uninominal, les partis doivent présenter plus de femmes s'ils désirent voir plus de femmes se faire élire à la législature.

Quand les partis politiques choisiront leurs candidats avec le modèle mixte proportionnel, ils auront l'occasion de songer à refléter la composition de la population de l'Î.-P.-É. dans la préparation de leur liste de candidatures.

Si par exemple, les femmes représentent légèrement plus de 50 % de la population, les partis peuvent choisir de présenter 50 pour cent ou davantage de femmes sur leur liste. Si les femmes sont sous-représentées dans les investitures locales, les partis politiques peuvent décider d'atteindre l'équilibre homme-femme en inscrivant davantage de femmes à la liste du parti.

Écouter, apprendre, participer, **prendre le contrôle**

Commission sur le
futur électoral
de l'Î.-P.-É.
Juste et simple

WWW.ELECTORALFUTURE.PE.CA • 1 866 380-9090